



**PROCES-VERBAL N°05/26 DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE BREVANS  
SEANCE DU LUNDI 1<sup>er</sup> JUIN 2026 A 20H00**

Présents : MELET J., FRATER P., FOURNIER C., VERDENET P., COUTROT C., GUILLEMIN L (Proc.), LAUBIER N., RECORDON C., GEIPEL L., PATE A., DRUET M., JACOTEY F., DUBES J.M.

Excusée : COUTROT M. (Proc. à GUILLEMIN L.)

Absent : CHEVALIER J.M.

Secrétaire séance : GUILLEMIN L.

Prochain conseil municipal : lundi 6 juillet 2026

**ORDRE DU JOUR**

**II APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27 AVRIL 2026 :**

Le procès-verbal de la séance précitée est approuvé à l'unanimité.

**III COMPTES RENDUS DELEGATIONS :**

Patrice VERDENET :

- Election des délégués au SIEC le 29 avril à Chevigny : (Syndicat d'électricité et équipements collectifs)  
94 agents ; 494 communes et 71 millions d'Euros de budget  
Une direction, une branche patrimoine et réseaux, une branche communication, une branche administration et gestion, et une branche informatique et numérique. Présentation du SIEC ; Moment d'échange (je suis intervenu pour exposer les difficultés de suivi du plan incendie) ; Election des délégués : 40 votants, 7 candidats, sont élus : G. Decharrière de Montmirey le Château, Joël Pannaux de Lavangeot, Éric Pertus de Montmirey la ville et Bernard Guerrin d'Audelage pour notre secteur
- Syndicat des eaux : 20 mai à Sampans (représenté par M. VERDENET et M. JACOTEY) : Suite au décès de Patrick VIVERGE, réunion électorale du syndicat des eaux le **mercredi 20 mai à 18h30 à Sampans. Election du Président, 2 candidats** : Hubert Holtz de Sampans et Olivier Lacroix de Biarne. Olivier Lacroix élu avec 27 voix contre 10. **Choix du nombre d'adjoints** : Selon les statuts, choix de 1 ou 2, pour une meilleure répartition, choix de 2 adjoints par l'assemblée. 2 candidats, **M. Holtz et M. Damy, les 2 élus** avec 34 voix chacun. Ensuite ont été désignés par l'assemblée 10 membres du bureau et l'indemnité de 890 euros pour le Président et 355 pour les vice-Présidents. S'en est suivie une présentation de la SOGEDO avant clôture de la réunion.
- Conseil communautaire du 7 mai 2026 : Désignation des membres de Brevans au sein d'associations, de commissions d'Etablissements Publics, de syndicats et d'organismes extérieurs:
  - Représentants au SICTOM : Titulaire Mme MELET Suppléant : M. FRATER
  - CLSPR (Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable) : Suppléant : Mme MELET
  - Conseil d'exploitation régie service public assainissement : M. VERDENET
  - Etablissement Publics locaux d'enseignement (Collège Nicolas Ledoux): Mme MELET
  - Syndicat Mixte la Grande Tablée : Mme MELET
  - SIERD : Mrs VERDENET et JACOTEY
  - CLECT : Titulaire : M. COUTROT Suppléante : Mme MELET
  - SEMOP Grand Dole Aquatique : Mme MELET
  - CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) Titulaire M. COUTROT Suppléante : Mme FOURNIER

Conférence des maires du 28 mai 2026 : Présentation des services et compétences de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Transfert des pouvoirs de police spéciale des maires au Président à réexaminer : gens du voyage, insalubrité habitat, stationnement, etc..., information sur les procédures en lien avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

- **Réunion Préfecture** : lors d'une réunion organisée en préfecture, Mme le Maire a échangé avec le préfet et le Sous-Prefet de Dole. Ces derniers ont rappelé aux élus que les services préfectoraux demeurent à la disposition des communes pour les accompagner dans leurs démarches ou pour tout autre problème. Par ailleurs, des rencontres avec les différents partenaires et services de l'Etat étaient prévus. Mme le Maire a interpellé à cette occasion les représentants du SDIS au sujet de la Défense Extérieure Contre l'Incendie. Un responsable du SDIS doit la recontacter afin d'approfondir cette question. Mme le Maire et M. VERDENET reçoivent le SDEC ce mardi 2 juin afin d'étudier la faisabilité d'un point de puisage incendie au niveau du lavoir rue de la Passerelle, le long du canal. Une réponse est attendue par la VNF qui a été interrogée sur le sujet. Mme le Maire a souligné l'importance de ne pas précipiter le suivi de cette étude précisant que la commune de Brevans est dans les premières à engager la démarche.
- **Réunion SICTOM du 19 mai 2026** : Election du Président, des membres du bureau. Mme le Maire fait partie du bureau.

### **III] MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGENT TECHNIQUE : Délibération**

Mme le Maire expose au conseil municipal la nécessité d'ajuster la durée hebdomadaire de travail de l'emploi d'adjoint technique, actuellement fixée à 16 heures annualisées afin de renforcer la présence de l'agent durant les périodes de vacances. Le conseil municipal décide, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026, de porter cette durée à 17h hebdomadaires, selon un calendrier aligné sur l'année scolaire. Cette délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents.

### **IV] APPROBATION DU MONTANT DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE 2026 : délibération**

A l'issue de la réunion de la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées) du 17 décembre 2025, qui a validé le principe d'une révision libre des attributions de compensation, le montant alloué à la Commune de Brevans s'élève à 65804 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ce montant.

### **V] MODIFICATION DU MONTANT DE LA CAUTION MENAGE LORS DE LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE : Délibération**

En raison de problèmes de propreté lors de certaines locations, la caution ménage, actuellement fixée à 50 €, s'avère insuffisante pour couvrir les frais engagés par la commune en cas de non-respect des obligations de nettoyage par les locataires. Le conseil municipal décide de porter ce montant à 150 €, cette mesure entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2026. Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents.

**VI] REVISION DES LOYERS COMMUNAUX : délibération** : Mme le Maire rappelle que les loyers communaux avaient été révisés entre 2019 à 2022 selon l'indice de référence prévu dans chaque bail. Aucune augmentation n'a été appliquée en 2023, puis une hausse partielle en 2024, suivie d'une révision complète en 2025. Afin d'éviter une augmentation trop brutale à l'avenir et de prévoir les travaux nécessaires en cas de changement de locataire, le conseil municipal a décidé de réviser annuellement les loyers en fonction de l'indice de référence des loyers. Délibération approuvée par 13 voix avec une abstention.

**VII] CIMETIERE : validation sur la mise en place de cavurnes** : M. VERDENET a présenté une réflexion sur l'aménagement du cimetière, visant à optimiser l'espace disponible. Après étude, le déplacement du second columbarium a été envisagé, mais une solution alternative a été proposée par l'entreprise des pompes funèbres de Fouchersans : l'installation de cavurnes sur un espace cinéraire. Cette option, plébiscitée par 60 à 80 % des familles, permet d'accueillir 4 à 6 urnes par cavurne. La commune fournirait le regard, d'un coût unitaire de 300 €. M. VERDENET propose d'installer 12 cavurnes à l'automne 2026, à titre expérimental, le conseil municipal ayant donné un avis favorable. Par ailleurs, M. VERDENET a évoqué :

- le refus du propriétaire de la maison jouxtant le cimetière concernant une éventuelle extension
- la possibilité d'acquérir une partie d'une parcelle appartenant à un agriculteur, située en surplomb du cimetière et classée en emplacement réservé au PLUi
- la nécessité d'améliorer la propreté des allées, avec un projet de goudronnage des deux axes principaux et une végétalisation des autres voies par des supports alvéolés en béton.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

**Terrain Rue Marlin** : Des investisseurs proposent la vente de plateaux (appartements, cave, grenier, garage, etc...) du bâtiment situé 10-12 rue marlin. L'investisseur souhaiterait acquérir une partie de terrain attenant à son bien, mais appartenant à la commune. De plus, un habitant locataire d'un terrain communal dans la même zone, souhaite acquérir depuis plusieurs années le terrain qu'il loue. Il serait judicieux de profiter de ces demandes pour procéder à un prédécoupage de ces parcelles et les proposer aux propriétaires qui jouxtent ces terrains et qui sont intéressés. Un avis favorable est donné pour la vente de ces parcelles aux personnes concernées.

M. FRATER précise qu'il rencontrera semaine prochaine Mme MARLIN pour sa parcelle qui jouxte le terrain communal 16 grande rue.

Arrosage pendant les congés d'été de l'employé communal : L'employé communal sera en congés du 3 au 16 août 2026. Mme le Maire sollicite les élus pour assurer l'arrosage des massifs et jardinières, réparti comme suit :

- Mairie et jardinières du pont rue de la fontaine : Mme MELET
- Place de la Mare M. et Mme COUTROT (Cédric et Martine) et Mme GUILLEMIN
- Rue des bourguignons : Mmes GEIPEL et LAUBIER
- Ecole Passerelle et massif grande rue : Mme RECORDON et M. FRATER
- Acacias : M. JACOTEY
- Rue du Parc : M. VERDENET

Mme RECORDON rappelle qu'il a été évoqué lors de la plantation des fleurs de mettre du miscanthus dans les fleurs. M. VERDENET confirme que ce sera fait dans les jours qui viennent.

Soutien à une famille sous OQTF : un habitant de la commune a adressé à la mairie une pétition en faveur du maintien en France d'une famille de deux élèves du lycée Duhamel sous OQTF à rester en France. Chaque élu est libre de se positionner sur ce sujet. Le mail sera transmis aux membres du conseil.

Commissions communautaires : les élus souhaitant s'investir dans une commission communautaire sont invités à se positionner parmi les 10 commissions proposées :

- Enfance jeunesse : Mme FOURNIER,
- Développement économique, économie sociale et solidaire : Mme LAUBIER
- Urbanisme, aménagement du territoire, habitat et gens du voyage : Mme GEIPEL
- Coopérations territoriales, attractivité et tourisme : M. FRATER
- Affaires générales : M. DUBES
- Transformation écologique et énergétique : Mme RECORDON
- Transports et mobilités douces : M. JACOTEY
- Services techniques, travaux, eau et assainissement : M. COUTROT
- Culture, événementielle et vie associative : M. PATE
- Sports : Mme GUILLEMIN

Demande de dérogation scolaire : trois demandes de dérogations scolaires pour une inscription scolaire à Dole ont été reçues en mairie. Deux ont été refusées afin de préserver les effectifs du RPI. La troisième concernant une fratrie n'a pu être rejetée. Après révision des dossiers, un avis favorable exceptionnel a été accordé à l'une d'elles.

Site internet météo France : la Préfecture informe de l'ouverture d'une nouvelle page sur le site internet de Météo France, destinée aux équipes municipales. Elle présente trois outils gratuits pour informer la population des phénomènes météorologiques. Le lien sera transmis aux élus.

Invitation lutte contre le moustique tigre : une réunion annuelle de la cellule départementale de gestion du Jura pour la lutte contre le moustique tigre se tiendra le mercredi 10 juin à 10 h en présentiel ou en visioconférence. Le lien sera transmis aux élus.

Invitation salon des acteurs publics : Mme le maire distribue aux élus une invitation au salon des acteurs publics organisé le 12 juin au conseil départemental de Lons Le Saunier.

Questions posées par les conseillers municipaux :

- Mme GEIPEL : s'informe de l'avancement du dossier concernant le terrain de M. ADOLPHE : aucune évolution n'est à signaler tant que la commune n'a pas reçu la convention tripartite à signer par le grand dole, M. ADOLPHE et la commune. Le Grand Dole recherche actuellement un terrain sur une autre commune. Affaire à suivre.
- M. COUTROT :
  - Souhaite participer à une formation gratuite sur l'affouage en forêt communale organisée à Dompierre sur Mont avec repas pris en commun. Il demande si un reçu fiscal peut être délivré pour déduire les frais de déplacement et de repas ou si ces derniers seront remboursés par la commune. Mme le Maire précise qu'une étude au cas par cas sera menée, les frais n'étant généralement pas indemnisés pour les réunions locales. Une réponse lui sera apportée.
  - Propose d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance la question des feux sur le pont de la déchèterie afin de relancer le dossier et d'identifier de nouveaux partenaires financiers.
  - Signale la présence d'orties sur le pont de la passerelle rue de la fontaine, gênant les passants. M. VERDENET se rendra sur place. Concernant le fauchage des routes, M. CHEVALIER s'était proposé. Il sera contacté, faute de quoi l'entreprise habituelle sera sollicitée.
  - Alerte sur les dangers liés à la fréquentation du camion pizza installé grande rue, notamment pour les enfants. Une réflexion sera engagée pour envisager un déplacement, soit place de la mare ou Avenue Eisenhower.

- M. VERDENET informe que la déclaration de travaux pour la réfection du toit des toilettes place de la mare a reçu une décision de non-opposition. Les travaux pourront donc débuter.
- Mme RECORDON s'interroge sur le maintien de la réunion publique fixée au vendredi 12 juin. Mme le Maire confirme sa tenue à 18h30 en mairie. Une invitation sera distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants.
- Mme LAUBIER :
  - A réuni la commission seniors. La date de remise des colis de fin d'année est fixée au mercredi 16 décembre 2026. Selon le budget, une réflexion est engagée pour confectionner les colis en interne, en faisant appel à des acteurs locaux. Elle demande à connaître le montant alloué.
  - A rencontré la présidente du club au gai logis avec Mme COUTROT. La Présidente réunit quelques personnes à son domicile pour jouer au scrabble. La solution serait de réunir ce club à la salle des associations.
  - Souhaite connaître le nombre de retraités sur la commune afin de lancer un appel pour rassembler les personnes intéressées par des activités. Une réflexion est également engagée sur la possibilité de monter un dossier de subvention pour des appels à projets tels que le maintien à domicile, la semaine bleue, etc....

Séance levée vers 22h30  
La secrétaire de séance,  
Laurie GUILLEMIN



Le Maire, Joëlle MELET



Official stamp of the Municipality of Marie de Brevals, Jura 39100. The stamp is circular with a blue border containing the text "MARIE DE BREVALS" and "JURA 39100". Inside the circle is a small illustration of a church and a landscape.